

40^{ème} RALLYE DES VINS-MÂCON

CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse du 40^{ème} Rallye des Vins-Mâcon proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution de 50€

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté. **Et elles seront distribuées à partir du samedi matin.**

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

Toute demande d'accréditation doit parvenir **au plus tard avant le 24 MAI 2023**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du 40^{ème} Rallye des Vins-Mâcon.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse Catherine Thimon

40^{ème} RALLYE DES VINS-MÂCON

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
N° DE CHASUBLE :

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
N° DE CHASUBLE :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- Carte de presse n° Et/ou
- Laissez Passer Média FFSA
- Lettre accréditive
- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- Lettre accréditive

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
- Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE : LIEU :

SIGNATURE

Document à renvoyer avant le 24 / 05 / 2023 par mail à catherine.thimon@orange.fr ou par courrier à :
Catherine Thimon – Responsable Presse – Rallye des Vins-Mâcon – 1, rue du Doyenné – 71000 MACON